

Au Burundi, libération de l'opposant et avocat François Nyamoya

RFI, 18 février 2012 Au Burundi, le secrétaire général du parti de l'opposition, le Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD), maître François Nyamoya, détenu depuis juillet dernier dans une prison de Bujumbura, a recouvré la liberté vendredi soir 17 février. Cette libération est intervenue dans la précipitation alors que l'Union européenne, le principal bailleur de fonds du Burundi, haussait le ton depuis quelques jours face aux multiples violations des droits de l'homme dans ce pays.

Les responsables de la prison centrale de Mpimba à Bujumbura, où l'opposant burundais et avocat, maître François Nyamoya, croupissait depuis plus de six mois, lui ont annoncé sa mise en liberté provisoire peu après 17 heures et lui ont donné quinze minutes pour préparer ses affaires. Aucun de ses nombreux avocats n'est venu de ce fait. Maître François Nyamoya a eu juste le temps de prévenir sa famille qui est venue le chercher à la porte de la prison. Le bâtonnier du barreau de Bujumbura, maître Isidore Rufyikiri, s'est réjoui de cette libération car « Me Nyamoya détenu le plus illégalement du monde pour subornation de témoins dans une affaire qui date de 2001, une infraction déjà prescrite selon la loi burundaise ». Que s'est-il donc passé ? Simple coïncidence ou pas, l'opposant burundais a libéré le jour même où se tenait dans la capitale du Burundi un dialogue politique entre l'Union européenne et le gouvernement burundais. Au cours de cette réunion qui a duré six heures, l'Union européenne, premier bailleur de fonds de ce pays, s'est dit « inquiète par les multiples violations de droit que l'on observe au Burundi ». Et elle a pris un ton très ferme les cas de violations des droits de l'homme dont celui de François Nyamoya selon les deux parties. Cela aurait apparemment payé.